

Note Flash du SIES

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

N°8
Avril 2019

Parcoursup : les vœux d'orientation des lycéens pour la rentrée 2019

Cette note de synthèse présente, pour les élèves de terminale scolarisés en France, un ensemble d'indicateurs relatifs aux vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur confirmés par ces élèves pour la rentrée 2019. Elle est assortie d'un point méthodologique et accompagnée d'annexes enrichies, déclinant certains indicateurs par genre, académie, baccalauréat, disciplines fines et selon des approches de comptabilisation alternatives. Par souci de simplification, le terme vœu correspond dans cette étude à un vœu ou à un sous-vœu (voir « Champ et définitions »).

Une augmentation du nombre moyen de vœux des lycéens en lien avec une offre de formation élargie

En 2019, 651 000 lycéens scolarisés en France se sont inscrits sur Parcoursup, soit autant que l'an passé, et 96,3 % d'entre eux ont confirmé au moins un vœu, contre 94,6 % en 2018. Malgré la baisse du nombre d'élèves de terminale à la rentrée 2018 (-1,1 %), les lycéens, en particulier en séries technologiques et professionnelles, sont ainsi plus nombreux à confirmer un vœu cette année (+1,2 % en moyenne, +4,4 % en série professionnelle, +3,7 % en série technologique, -0,2 % en série générale). Cette évolution intervient dans un contexte d'extension de l'offre de formation, en particulier les IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), proposées sur Parcoursup et de nouvelles possibilités de faire des vœux multiples. En moyenne, un candidat a confirmé 9,0 vœux. Hors formations sanitaires et sociales nouvelles en 2019, ce nombre moyen est ramené à 8,1. En 2018, les lycéens avaient exprimé 7,4 vœux.

Candidats inscrits - Part des candidats effectifs et vœux confirmés, selon la classe de terminale

Classe de terminale	Nombre de candidats	Part des candidats effectifs	Nombre de candidats effectifs	Nombre moyen de vœux
Générale	381 381	98,5%	375 654	9,2
dont : S	198 095	99,0%	196 127	10,0
ES	128 712	98,1%	126 329	9,0
L	54 574	97,5%	53 198	6,8
Technologique	149 337	96,4%	144 005	10,0
Professionnelle	120 228	89,1%	107 165	6,7
Ensemble	650 946	96,3%	626 824	9,0

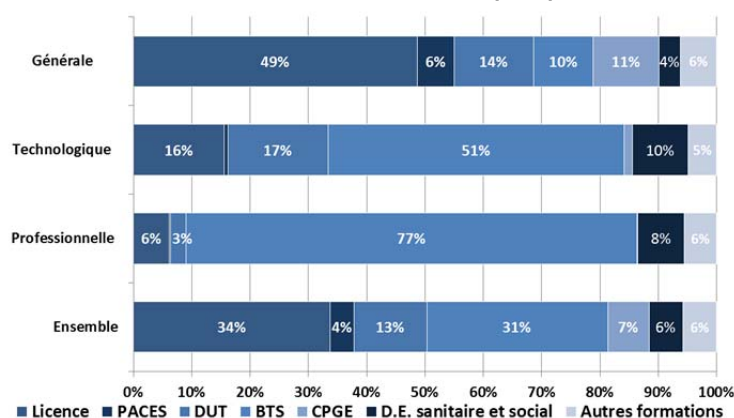
Lecture : Au total, 650 946 élèves de Terminale se sont inscrits sur Parcoursup. Parmi ceux-ci, 626 824 ont confirmé au moins un vœu hors apprentissage, ce qui représente 96,3% de candidats.

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Bien qu'en augmentation par rapport à 2018, le nombre moyen de vœux des lycéens en terminale professionnelle est toujours le plus faible (6,7 vœux, +1,2 par rapport à 2018 et +0,3 hors extension des nouvelles formations). La hausse du nombre de vœux est importante pour les lycéens des séries technologiques (10,0 vœux, +2,3, +0,7 hors extension), qui font désormais jeu égal avec les candidats de terminale scientifique (10,0 vœux, +1,5, +0,8 hors extension). Pour ces derniers, si on prend en compte tous les établissements accessibles par concours et confirmés par les candidats, le nombre moyen de vœux s'établit alors à 11,8.

Des vœux de formation plus diversifiés

Liste de vœux - Choix des filières de formation des candidats, selon la classe de terminale (en %)



Lecture : En moyenne, les listes de vœux se composent à 34 % de candidatures en licence

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

En moyenne, la liste de vœux se compose à 34 % de vœux en licence, à 31 % en BTS, à 13 % en DUT et 7 % en CPGE. La hiérarchie des filières de formation dans les listes de vœux n'a pas été modifiée par l'élargissement des formations ouvertes sur Parcoursup, si ce n'est la place nouvelle occupée par les filières sanitaires et sociales. Elles représentent en moyenne 6 % des listes de vœux, mais 10 % de celles des lycéens technologiques et 8 % de celles des lycéens professionnels. Les vœux en licence composent près de la moitié des listes pour les lycéens généraux, ceux en DUT 14 % et 11 % ceux en CPGE. Le BTS représente plus des trois quarts des listes de vœux des bacheliers professionnels et la moitié de celles des bacheliers technologiques.

Deux candidats sur trois choisissent au plus deux filières de formation

En 2019, comme en 2018, 33 % des candidats de terminale ne formulent des vœux que dans une seule filière de formation, principalement ceux ayant confirmé un BTS (29 %) ou une licence (21 %), un autre tiers en choisit deux. Les formations sanitaires ou sociales – essentiellement des IFSI – ont été choisies par un candidat sur dix ; pour 13 % d'entre eux, c'est l'unique filière demandée. Elles représentent 10,4 % des vœux confirmés. Les IFSI, avec 9,6 % des vœux confirmés, sont d'ailleurs la formation la plus demandée sur Parcoursup, suivie par la licence de Droit (4,6 % des vœux), et la PACES (3,3 % des vœux).

**Liste de vœux – Nombre de formations sélectionnées
Selon la filière de formation choisie (en %)**

Présence d'au moins un vœu en :	Part de candidats concernés	Nombre de formations sélectionnées dans la liste de vœux :				
		1	2	3	4	5 et plus
Licence	68%	21%	33%	32%	12%	2%
PACES	11%	9%	31%	31%	20%	9%
DUT	38%	2%	31%	44%	19%	4%
STS	50%	29%	29%	29%	10%	2%
CPGE	16%	1%	30%	37%	25%	6%
D.E. sanitaire et social	10%	13%	31%	31%	19%	6%
Autres formations	20%	5%	23%	38%	28%	6%
Ensemble*	-	33%	33%	24%	9%	2%

Lecture : 68 % des candidats ont fait au moins un vœu en licence. Parmi ceux-ci, 21 % n'ont sélectionné que des licences, 33 % ont aussi sélectionné une deuxième filière de formation.

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Comme en 2018, la licence reste demandée par 7 candidats sur 10

La licence est la filière de formation demandée par le plus grand nombre de candidats. Si 68 % des candidats ont confirmé au moins une licence dans leur liste de vœux, cette part descend à 50 % pour les candidats ayant fait aussi un vœu en BTS. À l'inverse, elle atteint 87 % pour les candidats ayant fait aussi un vœu en CPGE. On note une certaine complémentarité entre les vœux en PACES et en D.E. sanitaire et social : plus d'un candidat sur cinq ayant confirmé un vœu en PACES choisit aussi une formation sanitaire et sociale, pour l'essentiel en IFSI.

**Proportions de candidats selon les vœux émis
et choix complémentaires**

Avoir fait un vœu en :	Faire un autre vœu en :						
	Licence	PACES	DUT	STS	CPGE	D.E. sanitaire et social	Autres formations
Licence		13%	42%	37%	21%	9%	22%
PACES	76%		26%	19%	26%	22%	19%
DUT	75%	8%		60%	18%	7%	25%
STS	50%	4%	45%		5%	9%	15%
CPGE	87%	19%	41%	17%		2%	40%
D.E. sanitaire et social	60%	26%	29%	48%	3%		9%
Autres formations	76%	11%	47%	38%	32%	4%	

Lecture : Parmi les candidats effectifs ayant fait au moins un vœu en licence, 13 % ont aussi fait un vœu en PACES et 42 % en IUT.

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Si le nombre de vœux en licence de Droit enregistre une progression particulièrement élevée (+25 % par rapport à l'année dernière contre +14 % pour l'ensemble des licences), la répartition des vœux entre mentions de licence est globalement peu modifiée. Avec 256 000 vœux, le Droit représente ainsi 16 % des vœux en licence en 2019 (en progression de 1,5 point), suivi des STAPS (8 %, inchangé) et d'Économie-Gestion (7 %, -0,5 point). Par comparaison, la PACES recueille 187 000 vœux cette année (+7 % par rapport à 2018).

Des vœux de mobilité interacadémique plus importants mais qui restent différenciés entre boursiers et non boursiers

Deux-tiers des candidats ont fait au moins un vœu hors de leur académie de baccalauréat, soit 3 points de plus qu'en 2018. Mais les souhaits de mobilité concernent toujours plus les lycéens généraux (73 %) que ceux des lycéens technologiques (62 %) et professionnels (48 %). Ils concernent surtout davantage les élèves non boursiers (68 %) que les élèves boursiers (58 %).

**Pierre Boulet
MESRI/SIES**

Focus sur les formations sanitaires et sociales

Les D.E. sanitaire et social sont très demandés, en particulier le D.E. infirmier (IFSI) qui représente 97 % des vœux de ce secteur. Ce sont les lycéens technologiques et professionnels qui sont proportionnellement les plus demandeurs ; ce diplôme représente respectivement 16,7 % et 15,5 % de leurs vœux, contre 5,4 % pour les terminales générales.

Plus de neuf candidats sur dix (91 %) ayant fait un vœu en IFSI ont choisi au moins 2 établissements et 47 % ont choisi des établissements dans au moins 2 regroupements d'IFSI différents.

Série	Générale		Technologique		Professionnelle		Ensemble	
	en % sur l'ensemble des vœux en D.E.	en % sur les vœux de la série	en % sur l'ensemble des vœux en D.E.	en % sur les vœux de la série	en % sur l'ensemble des vœux en D.E.	en % sur les vœux de la série	nombre total de vœux en D.E.	en % sur l'ensemble des vœux
D.E. secteur sanitaire	36,8	5,9	43,1	16,7	20,0	15,5	556 298	9,9
dont IFSI	36,8	5,7	42,7	16,0	20,5	15,3	539 117	9,6
D.E. secteur social	33,7	0,3	41,3	0,8	25,1	0,9	27 258	0,5
Ensemble	36,7	6,2	43,1	17,5	20,3	16,4	583 556	10,4

Lecture : 43 % des vœux en D.E. secteur sanitaire ont été confirmés par les terminales technologiques, ce qui représente 17 % de l'ensemble des vœux de cette série.

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Champ et définitions

Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale scolarisés en France hors vœux en apprentissage (y.c. CNED et outre-mer et hors AEFE).

Candidat : élève en terminale, inscrit dans Parcoursup et qui y a formulé au moins un vœu, que ce vœu soit confirmé ou non.

Candidat effectif : candidat ayant confirmé au moins un de ses vœux.

Vœu : dans cette étude, un vœu correspond, pour les STS, IUT, CPGE et DCG, au choix d'établissement pour une spécialité donnée ; pour les licences, à l'intitulé de licence dans un établissement (sauf PACES Ile-de-France et quelques autres formations particulières - voir annexes), pour les diplômes d'état (D.E.) du domaine sanitaire et social à un établissement coché par le candidat, pour les formations sur concours (écoles d'ingénieurs, de commerce et de management, d'art, DN MADE et bachelors) à chaque concours coché par le candidat.

Cette notion de vœux est plus large que celle retenue dans Parcoursup.

Source : Parcoursup, campagne 2019, extraction au 8/04/2019 – Traitement SIES

Pour en savoir plus : Note Flash n°4 « Orientation dans l'enseignement supérieur : les vœux des lycéens dans Parcoursup pour la rentrée 2018 », MESRI-SIES, mai 2018

Note Flash n°17 « Parcoursup 2018 : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponses des bacheliers », MESRI-SIES, octobre 2018

Note d'information n°4 « Les déterminants de la poursuite d'études en classe préparatoire aux grandes écoles : les enseignements de la procédure APB », MESRI-SIES, mars 2019.